



FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE

Dés 1994 la commission formation s'est penchée sur les contenus des formations d'élèves en terme de pilotage.

En 2004 un constat s'impose : la voltige a fait évoluer les techniques de pilotage et les a porté à leur plus haut niveau ; cette évolution doit s'intégrer dans la formation parapente.

Le but ? Augmenter la sécurité active par l'amélioration du niveau technique des pratiquants et des enseignants

Conjointement la commission formation et la direction technique nationale ont mené un travail sur ce thème lors de 2 séminaires où se sont retrouvés élus, techniciens et cadres techniques. Lors de ces rencontres nous avons élaboré une progression pilotage à tous les niveaux, précisé le cadre d'évolution, peaufiné le contenu des actions de formation continue à destination des enseignants et formalisé ceci dans le fascicule « enseignement en milieu aménagé ». Parallèlement nous avons organisé 3 stages de pilotage pour les moniteurs et mis en place une formation pour les moniteurs désireux d'enseigner en milieu aménagé (c'est à dire au-dessus de l'eau, anciennement milieu sécurisé).

Evidement le pilotage ne se découvre pas seulement lors de sessions de formation en milieu « aménagé » mais il doit être développé à tous les niveaux de la progression.

La commission formation et la DTN se sont fixé comme objectif majeur de porter ce message dans les Ecoles Françaises de Vol Libre et auprès de tous les moniteurs en leur proposant :

La formation continue des moniteurs thème pilotage

Ces stages de 4 jours destinés aux moniteurs ont pour objectif :

- d'apporter les outils permettant d'introduire plus de pilotage dans la progression du pilote à tous les niveaux .
- de réactualiser la technique personnelle des enseignants,
- d'aiguiser les capacités d'observation et d'analyse du moniteur à certains comportements des parapentes.

Cette formation sera un des pré requis de participation à la formation « enseignement en milieu aménagé »

Dans une démarche progressive et respectant les aspirations de chacun :

- Travail en pilotage sur les différents axes (augmentation progressive des angles) dans le but d'affiner ses sensations dans la perception du mouvement de la voile, et des informations qu'elle nous fournit.
- Identification et mise en place des automatismes de pilotage adaptés à la gestion des incidents de vol.

La validation d'acquis concernant ces deux points permettra pour ceux qui le souhaitent d'aborder la suite de la progression vers la voltige.

Parallèlement à cet aspect technique personnelle, réflexion sur les fondamentaux du pilotage qui doivent permettre une plus grande prise en compte du pilotage dans la progression du pilote élève à tous les niveaux de la progression.



FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE

Pour compléter la pratique : Mise en place de débriefings des vols, si besoin, et suivant possibilité avec support vidéo et intervention théorique.

S'adresse aux moniteurs fédéraux, BEES ou élève moniteur BEES

Attention seulement 8 places par sessions.

17 au 21 mai, 21 au 24 mai, 6 au 9 juin à Annecy (74)

4 au 7 avril à La Réunion

En prévision suivant remplissage

12 au 15 septembre à Annecy (74)

26 au 29 septembre à Annecy (74)

Coût 660 € frais techniques et pédagogiques

Ces stages peuvent faire l'objet d'une prise en charge au titre de la formation professionnelle, renseignez-vous auprès de l'organisme dont vous dépendez.

Contact au secrétariat fédéral pour aide et suivi : Emilie SCIANDRA

Formation « enseignement en milieu aménagé »

C'est une formation de 5 jours destinée aux moniteurs BEES ou Fédéraux qui désirent encadrer des stages de formation en milieu aménagé pour des élèves niveau bleu minimum.

Pour accéder à cette formation les moniteurs doivent avoir participé, dans les trois dernières années, à une formation continue en pilotage. Possibilité de faire valider un niveau technique associé à la connaissance de l'environnement aménagé pour les moniteurs qui le souhaitent, un dossier libre doit être déposé auprès de la commission formation.

Objectifs :

Sensibilisation à la logique générale de progression en pilotage.

Formation à la pédagogie spécifique à l'encadrement en milieu aménagé.

Formation à la mise en place technique et logistique de stages en milieu aménagé.

Formation à la mise en place de séances de contrôle et pliages des parachutes de secours.

25 au 29 avril, 13 au 17 juin à Annecy (74)

En prévision suivant remplissage

10 au 14 octobre à Annecy (74)

Coût 660 € frais techniques et pédagogiques

Ces stages peuvent faire l'objet d'une prise en charge au titre de la formation professionnelle, renseignez-vous auprès de l'organisme dont vous dépendez.

Contact au secrétariat fédéral pour aide et suivi : Emilie SCIANDRA



FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE

FICHE D'INSCRIPTION

Joindre
une
photo d'identité

Nom:

Prénom:

Adresse

Code Postal Ville

Tél. dom. Tél. travail Mobile

E-mail :

Moniteur BEES

Moniteur Fédéral

Elève Moniteur BEES

Licence FFVL n°

Situation professionnelle : Salarié Demandeur d'emploi

Travailleur indépendant Autre (à préciser)

Souhaite m'inscrire au stage : Du au2005

Date et signature

Le à

A renvoyer au secrétariat de la FFVL par courrier accompagné d'un chèque du montant du stage.
Les informations et convocations seront envoyées par la FFVL à l'adresse indiquée par vos soins.